

N° 9 Juin 2012

Editeur responsable

FUNACV

Rue des Petits Carmes 20  
1000 Bruxelles

Tél: 02/501 23 25

Fax: 02/501 23 35

info@funacv.be



Dans ce numéro

Editorial

La mémoire ...

Concert  
du 11 novembre

Journée des porte-  
drapeaux le 8 septembre

Dans nos associations

Hello vétérans !!!

Compte  
BE64 0000 9794 6152  
BPOTBEB1

# Patria

Bulletin d'information périodique  
du Front Unique National des Anciens Combattants et Vétérans

## Editorial : "Pour que notre objectif ne reste pas lettre morte ..."

A l'approche de l'année 2014 la fièvre de la commémoration échauffe les communautés locales. Que commémore-t-on ? Le début d'un conflit qui fut une horreur et aussi le premier volet d'une affaire à suivre; à savoir la seconde guerre mondiale. Mais les commémorations n'ont pas pour objet de réécrire l'histoire, ni d'en modifier les contours, pour satisfaire les aspirations de telle ou telle entité. Elles se veulent une source d'énergie, une inspiration pour l'établissement d'une société plus conviviale, en invitant les citoyens à suivre l'exemple de ceux qui se sont donnés corps et âme pour préserver nos valeurs, avec une volonté et un courage exemplaires.

Les commémorations ont à cet égard un caractère sélectif, en ce sens que tout dans les circonstances qu'elles évoquent ne tient pas lieu d'exemple, loin s'en faut. Elles doivent cependant replacer les conduites exemplaires dans leur contexte, en vue d'en faire comprendre la valeur. La visite des camps de concentration en est une criante illustration. Cette nécessité est propre à réveiller des oppositions entre certains groupes qui ne partagent pas toujours leurs vues sur les événements du passé. La position du FUNACV est sans ambiguïté à cet égard. Fidèle aux principes inscrits dans ses statuts, il réaffirme son attachement au pays et à la solidarité entre tous ses citoyens.

Mais tenant compte de l'évolution du monde depuis l'époque que l'on va bientôt commémorer, et en particulier de la longue période de paix en Europe depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le FUNACV s'est aujourd'hui fixé comme objectif de

promouvoir parmi ses membres et dans la société en général une citoyenneté responsable, qui dépasse les limites nationales traditionnelles. L'attachement au pays doit connaître une extension à l'Europe qui devient notre patrie à un niveau supérieur, et qui elle-même est en quête d'une coexistence pacifique avec le reste du monde.

Il faut se réjouir de voir des communautés locales organiser des visites de lieux de mémoire pour les jeunes, en leur faisant pour ainsi dire toucher du doigt l'horreur dont l'humanité est capable, et par contraste la détermination et le courage de ceux qui ont su tenir tête et préserver leur dignité malgré tout. Le monde d'aujourd'hui n'est hélas pas vacciné contre l'horreur. Il faut avoir foi dans les jeunes qui font leur la résolution de ceux dont on leur propose l'exemple et qui feront honneur aux valeurs auxquelles nous sommes attachés, non pas par une soumission servile à des contraintes du milieu, mais par une détermination personnelle et une éthique librement consentie, qui dicte leur conduite, en dépit des sollicitations de l'environnement.

Les organisateurs d'activités qui concrétisent la promotion de cette citoyenneté responsable autour d'eux, sont invités à en faire part via le site Internet de l'association, pour que l'on puisse y donner plus de visibilité et pour qu'elles servent d'exemple au plus grand nombre. Par ce biais, notre association verra s'améliorer son image et se développer son influence, ce qui n'est pas rien, compte tenu de l'importance de la communauté qu'elle représente, et avec laquelle il devrait falloir compter.

EG

## Patria, le journal des associations

Le Patria, c'est avant tout le journal de l'ensemble des associations qui composent le FUNACV. Poursuivant l'objectif de valoriser les actions nationales mais aussi locales, entreprises par nos associations-membres, nous mettons un point d'honneur à valoriser le travail qu'elles réalisent tout au long de l'année.

Dès lors, si vous souhaitez nous communiquer le programme des activités à venir ou nous faire parvenir un compte-rendu d'actions passées, n'hésitez pas à nous transmettre vos articles ainsi que vos photos. C'est avec plaisir que nous les insérerons dans nos prochaines éditions. Diffusé auprès d'environ 1500 contacts, le Patria constitue, par excellence, le véhicule de vos actions.

La Rédaction

## La mémoire ...

La mémoire - pas notre faculté parfois sujette à des faiblesses - mais la mémoire de faits saillants du passé, semble faire aujourd'hui l'objet de préoccupations largement partagées. La chose n'est cependant pas aussi exceptionnelle qu'il n'y paraît. De tout temps des faits saillants de l'histoire ont fait et font encore l'objet de célébrations et de commémorations.. Les jours fériés en sont témoins. Quelles peuvent bien être les motivations de ce regain d'intérêt ?

Elles sont multiples. L'intérêt du pouvoir est motivé pour une part par le problème de la sécurité, qui comme l'environnement, préoccupe toujours plus la société. Ce sont dès lors, les atteintes aux droits fondamentaux par différents pouvoirs que l'on commémore, dans le but de prévenir leur répétition. L'inquisition, l'esclavage, les pogroms, les génocides, les camps d'extermination nazis font l'objet de publications, d'excuses publiques, de visites organisées dans le but avoué de prévenir leur répétition, mais souvent marquées au coin de buts plus politiques. C'est ainsi que l'on en vient à légiférer au sujet de certains faits historiques dont la mise en doute ou la négation sont passibles de condamnation. Le fait n'est pas nouveau, si l'on songe à l'inquisition, aux fatwas islamistes et autres répressions historiques. Bien sûr, le législateur n'a en principe pas cherché par là, à fixer la vérité historique par la loi, mais bien à sauvegarder l'ordre public, perturbé par la mise en doute tendancieuse de certains faits bien établis. La question se pose cependant de savoir s'il s'agit bien là de la meilleure manière de parer au désordre créé par certains négationnistes. Il existe un parallèle à cet égard dans l'enseignement créationniste aux Etats-Unis, à savoir celui qui prescrit ou veut prescrire d'enseigner comme historiquement établie la création du monde dans une lecture littérale de la Bible. La répression entraîne parfois une publicité tapageuse pour les auteurs du désordre.

Il est donc indispensable d'être clair dans la présentation des faits que l'on commémore dans le but de promouvoir une éthique parmi les participants aux commémorations. Tout n'a pas nécessairement valeur d'exemple dans les faits que l'on commémore. La présentation des faits y est nécessairement sélective, mais doit aussi rester suffisamment

objective. La commémoration ne doit pas être une réécriture hagiographique ou diabolisante de l'histoire, mais elle doit s'efforcer d'actualiser les faits évoqués pour atteindre l'objectif de formation recherché pour les participants.

Certaines commémorations ont un caractère festif, telle la fête nationale dont l'objet est de resserrer les liens entre citoyens et de renforcer l'attachement au pays. Le 11 novembre évoque l'horreur d'un conflit, qui n'a pas empêché sa réédition en 1940, et dont il n'a été en quelque sorte que le sombre prélude. On y déplore les circonstances qui lui ont donné lieu, mais on y honore la mémoire des combattants, et dans le même temps des victimes des massacres, tant combattants qu'auxiliaires et civils.

Les visites des camps de concentration doivent rendre présents à l'esprit des participants les dangers réels que représentent les dérives des pouvoirs non suffisamment régis par une éthique telle que celle que veut promouvoir la déclaration des droits de l'homme. Celle-ci doit beaucoup aux règles morales communes aux religions judéo-chrétiennes et aux cultures d'extrême Orient, telles que le confucianisme et le bouddhisme. Les informations qui nous parviennent journallement des différents coins de la planète, et parfois même de chez nous donnent à réfléchir sur le chemin qui reste à parcourir



## Concert FUNACV du 11 novembre au Conservatoire Royal de Bruxelles

Notre concert 2011 a évoqué quelques étapes marquantes de notre histoire, à savoir les deux guerres mondiales où nombre de membres de nos forces armées se sont sacrifiés pour sauvegarder nos libertés, ainsi que les opérations humanitaires à l'étranger, depuis la guerre de Corée.

Nous évoquerons cette année le souvenir de ceux qui au cours de notre histoire ont servi en Afrique, notamment au Congo, dans la période coloniale, où la Force Publique, formée de congolais encadrés par des européens, pour la plupart membres de nos forces armées, est intervenue aux côtés des Alliés au cours des deux guerres mondiales. Elle a apporté largement son concours aux opérations au Cameroun, en Rhodésie et dans l'Est Africain, à Tabora et à Mahenge, en 14-18, en Abyssinie, en Nigérie, au Moyen-Orient, à Madagascar et en Birmanie en 40-45. Des congolais comptent donc parmi nos anciens combattants.

Après l'indépendance, au cours d'une période politiquement troublée, nos forces armées sont intervenues au Congo, puis au Zaïre dans des opérations humanitaires de protection de nos concitoyens, mais aussi pacifiquement dans le cadre de la coopération technique, laquelle se poursuit aujourd'hui encore. A noter que notre coopération militaire a été exercée aussi dans les territoires de l'ex-tutelle belge du Rwanda et du Burundi.

On se souviendra des douloureux événements du Rwanda où des troupes belges étaient engagées sous la bannière des Nations Unies.

La coopération technique en Afrique s'est étendue en dehors du Congo, notamment en Tunisie et au Bénin. Des opérations de soutien aux populations au Soudan ont mis notre aviation à contribution.

Nos forces ont été à nouveau mises à contribution sous la bannière des Nations Unies dans la malheureuse intervention en Somalie, qui n'est pas parvenue à mettre fin aux graves troubles de la région.

En Afrique toujours, sous la bannière de l'OTAN, les composantes aérienne et navale de nos forces ont été engagées en Lybie pour mettre fin au conflit intérieur dans ce pays.

Plus récemment c'est la composante navale de nos forces qui participe à la lutte internationale contre la piraterie au large des côtes somaliennes.

La Musique Royale de la Marine créera pour nous l'ambiance amicale qui doit nous rassembler dans un souci commun de servir d'exemple de solidarité et d'attachement au pays et aux valeurs qui ont motivé dans leur action tous ceux dont nous évoquons le souvenir.

### **Données concrètes:**

*Concert de la Musique Royale de la Marine le 11 novembre 2012 à 16 heures.*

*Thème: L'engagement militaire sur le continent africain.*

*Lieu: Conservatoire Royal, rue de la Régence 30, à 1000 Bruxelles.*

*Prix des Parterres et Loges 1er étage: 35 € par personne.*

*Loges 2ème étage: 25 € par personne.*

*Loges 3ème étage: (réservées aux porte-drapeaux): 35 € pour deux personnes (dont 1 porte-drapeau).*

**Inscription possible dès à présent, par versement au compte BE64 0000 9794 6152 - BPOTBEB1 du FUNACV, en mentionnant nom et adresse du souscripteur.**



### **Journée des porte-drapeaux, le 8 septembre à Perwez**



**Inscription pour cette journée commémorative AVANT le vendredi 10 août 2012 auprès de :**

- Madame Nathalie JAUQUET-MICHIELSENS par téléphone au 081/ 64 92 56

ou par mail à l'adresse suivante :

- [nathalie.michielsens@perwez.be](mailto:nathalie.michielsens@perwez.be).



Cette année, l'AOC fête son 90<sup>e</sup> anniversaire. Une cérémonie d'hommage au Soldat Inconnu a eu lieu le 17 avril, suivie d'un lunch offert par la Présidente du Sénat, Mme de BETHUNE, et par une Assemblée Générale au cours de laquelle le nouveau Président (Général (Ret) Claude PAELINCK) a été élu en remplacement du très bien connu et estimé LtCol Hre Raymond VAN HOREN. Il y avait une cinquantaine de participants malgré le mauvais temps !

La Section d'Anvers, (LtCol Hon PHILIPSEN) organise l'activité annuelle de l'AOC le 12 septembre prochain. Le thème en est le port d'Anvers. La journée comprendra une séance académique par l'Autorité Portuaire, suivie d'un lunch à bord d'un bateau permettant de visiter les installations.

## Hello...les Vétérans !!!

Le FUNACV (Fédération Unique Nationale des Anciens Combattants & Vétérans) soucieux, dans un **Devoir de Mémoire**, de perpétuer le **souvenir des combattants tombés en 14-18, en 40-45** et des Militaires Belges décédés durant la **Guerre de Corée**, a souhaité élargir l'association **aux Vétérans** - d'où le **V** dans l'abréviation de son ASBL - et de rendre également hommage aux militaires belges blessés ou tombés au cours des **Opérations Humanitaires de Restauration ou de Maintien de la Paix** ou engagés dans des **opérations de coopération technique**.

En 2010, au cours d'une cérémonie solennelle en présence des plus hautes autorités civiles et militaires, le **Flambeau de la Mémoire** a été transmis aux représentants des vétérans qui se sont regroupés au sein du FUNACV en **Fédération Nationale des Vétérans – Nationale Federatie van Veteranen**. (FNV-NFV).

**Cinq associations** ont rejoint la nouvelle association intégrée, l'**Amicale Nationale Para-Commando**, les **Casques Bleus**, les **Compagnons de l'Ommegang**, la **Coopération Technique Militaire** et la **Fédération Royale des Militaires à l'Etranger**.

Depuis **plus de deux ans**, ils réalisent ensemble des activités du souvenir et défendent le statut de vétéran auprès de nos institutions politiques.

Conscient du travail performant réalisé depuis plusieurs décennies par les unités de l'Armée belge dans différentes contrées d'Afrique, d'Asie, d'Europe et sur mer, le FUNACV souhaiterait élargir son champs de coopération aux vétérans encore en activité de service et à ceux qui n'appartiennent pas à une des cinq associations précitées.

***Chers Vétérans, nous lançons un appel à tous ceux qui recevront ce message et aux autres..., leur demandant de prendre contact par mail avec nous, de nous faire connaître votre mail, afin que nous puissions leur envoyer dorénavant notre bulletin périodique d'information « Patria ».***

***Ainsi un contact sera établi !!!***

Siège social FUNACV - NEFOSV :  
Club Prince Albert  
Rue des Petits Carmes, 20  
1000 Bruxelles  
Mail :  
[info@funacv.be](mailto:info@funacv.be)  
[info@nefosv.be](mailto:info@nefosv.be)

Siège social FNV-NFV  
Même adresse  
Mail : [a.clabost@skynet.be](mailto:a.clabost@skynet.be)

**E.Genot**  
**Lieutenant-Colonel Hre**  
**Président de la FNV-NFV**  
**Vice-Président FUNACV-NEFOSV**

